

...itiative du DC en faveur des aînés

L'Initiative d'assistance aux personnes âgées du DC s'inscrit dans un effort international entrepris par l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) en réaction à deux grandes tendances démographiques : l'urbanisation et le vieillissement de la population. En 2007, plus de la moitié de la population mondiale vivait en ville. En 2030 les villes abriteront désormais environ trois personnes sur cinq. On observe parallèlement, grâce aux progrès réalisés dans la santé publique, une augmentation de la population âgée. Entre 2006 et 2050, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans va probablement doubler, et passer de 11 % à 22 %.

Afin d'aider les villes à se préparer à la convergence de ces deux tendances, l'OMS a entrepris le Projet mondial Villes-amies des aînés.

L'OMS a recensé huit grands domaines qui ont un impact sur la santé et la qualité de vie des aînés dans le monde. Le District de Columbia a ajouté deux domaines, pour un total de dix :

1. **Espaces extérieurs et bâtiments** – accessibilité et sécurité des installations récréatives et de loisirs.
2. **Transports** – sécurité et accessibilité économique des transports privés et publics.
3. **Logement** – grand choix de logements pour les aînés, vieillir chez soi, autres programmes de modifications du logement.
4. **Participation au tissu social** – accessibilité des manifestations et des activités de loisirs et récréatives ; participation des aînés à la vie associative et citoyenne avec leurs pairs et les plus jeunes.
5. **Respect et inclusion sociale** – soutien et sensibilisation à la diversité ethnique et culturelle ; programmes d'ouverture à l'interaction et au dialogue intergénérationnels.
6. **Participation citoyenne et emploi** – offre d'emplois rémunérés et d'activités de bénévolat aux aînés ; participation des aînés à l'élaboration de politiques qui les concernent.
7. **Communication et information** – formation et accès à l'utilisation des outils technologiques grâce auxquels les aînés peuvent garder le contact avec leur entourage, leurs amis et leur famille, proches ou éloignés.
8. **Soutien communautaire et services de santé** – accès aux soins résidentiels, aux consultations et programmes d'assistance à la santé et à un troisième âge actif.
9. **Spécial au DC : Préparation et ressources en cas de danger ou crise** - information, éducation et formation pour assurer la sécurité, le bien-être et une bonne préparation des aînés aux situations de crise.
10. **Spécial au DC : maltraitance, oubli et fraude à l'encontre des aînés** - prévention et poursuites judiciaires des situations d'exploitation financière, de négligence, de maltraitance physique, sexuelle et émotionnelle des aînés.

